



H0(V)-B0 - Exécutant

Formation initiale selon la norme NF-C-18-510

Référence formation : E4.01

Personnes concernées : Maçons, Peintres, Agents d'entretien, Elagueur, Plâtrier, Couvreur, etc...

Lieu et durée :

- Dans votre entreprise ou dans les locaux de FORSE CONSULT
- 07h00 soit 1 jour

Délais d'accès :

14 jours soit 2 semaines

Public concerné :

Tout le personnel de l'entreprise intervenant dans un environnement électrique

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Tarifs :

Dans vos locaux :

Sur devis

Dans nos locaux :

200€ H.T / Stagiaire

Nombre de participants :

Maximum 10

Formateur :

Formateur certifié, spécialisé dans la prévention du risque électrique

Objectif pédagogique :

- Maîtriser la réglementation en matière d'instructions, de consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique.
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.

Contenu de la formation

Introduction à l'habilitation électrique :

- Pourquoi l'habilitation électrique ?
- Statistiques des accidents du travail d'origine électrique.
- Dispositions réglementaires.
- Processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.

Module Tronc Commun n°1 :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures).
- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V) :

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux.
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de travail, etc.)

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Méthodes participative, démonstrative, heuristique et collaborative
- Matériels électriques (armoire électrique, V.A.T...)



Accessibilité :

FORSE Consult met tout en œuvre pour adapter ses formations aux personnes en situation de handicap.

Référent Handicap :
stephane.berthelot@forse-consult.fr

Contact :

Pour vous inscrire ou réserver votre formation :

- 07 67 39 59 13 - 07 66 98 36 07
- contact@forse-consult.fr

Suivi et évaluation

- Feuille d'émargement
- Evaluation continue formative
- Evaluation finale
- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation
- Carte d'habilitation électrique pré-remplie

La réussite aux différents examens permet de rendre le stagiaire habilitable H0(V)-B0 - Exécutant pour une durée de 3 ans. À l'issue de ces 3 ans, le stagiaire devra suivre un recyclage : H0(V)-B0 - Exécutant - Recyclage.

